

À propos de l'usage des langues vernaculaires

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Documents](#), [Eglise en France](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 23 août 2013



[Paix Liturgique](#) dans sa lettre n° 401 du 20 août évoque la question de l'usage du vernaculaire (langue parlée) dans la liturgie. Si la langue parlée est peu présente dans la forme extraordinaire (à part pour la traduction des lectures), il y a eu à plusieurs reprises des réflexions dans des colloques sur la possibilité d'insérer davantage de langue vernaculaire dans la liturgie. Le latin étant la langue de l'Église, il présente l'immense avantage d'être universel et limite les risques de mauvaises interprétations ou mauvaises traductions comme nous le rappelle si justement cette tribune ci-dessous.

La lettre de Paix Liturgique nous livre un texte d'Étienne Gilson (1884-1978), membre de l'Académie française, professeur à Harvard et la Sorbonne, publié dans *France Catholique* (n° 970, 2 juillet 1965) intitulé « Suis-je schismatique ? » :

« On parle beaucoup de schisme, ces temps-ci. Cela m'a d'abord surpris, mais sans m'inquiéter. J'avais toujours cru que les schismes étaient des sécessions collectives par lesquelles des groupes de chrétiens se séparaient de l'Église en corps pour se constituer eux-mêmes en églises distinctes. Cela n'arrive pas souvent, mais cette manière d'entendre les choses exclut toute crainte de créer pour soi-même un petit schisme personnel. Je viens d'apprendre que cette confiance est mal fondée, et qu'un seul individu peut s'offrir le luxe d'un schisme privé, pourvu seulement qu'il s'établisse, consciemment et intentionnellement, hors du corps des fidèles. Cela peut se faire de bien des manières. La plus remarquable que je connaisse est celle de ce prêtre de Boston, qui se fit naguère exclure du corps de l'Église pour son obstination à enseigner, ce que l'on m'enseignait pourtant dans mon enfance, que, hors l'Église, point de salut. Et le voilà lui-même dehors ! Il doit être bien étonné, mais son cas peut inquiéter d'autres que lui, car il suit, en effet, de là qu'une personne particulière peut devenir schismatique sans s'en apercevoir. Il lui suffit pour cela de refuser son adhésion à quelque formule particulière de la doctrine que l'Église enseigne et prescrit d'accepter. Je commence à me demander si, contre mon intention la plus profonde, je ne serais pas moi-même engagé sur la voie d'une aussi périlleuse erreur. [...] Que penser de tout cela ? Le plus sage serait assurément de n'en rien dire. Un texte liturgique vu, certainement examiné de près par

de hautes compétences théologiques, et adopté par elles, doit présenter toutes les garanties nécessaires. On ne veut certainement pas nous ramener à l'homoiousios de jadis, source de l'un des schismes les plus redoutables qui aient divisé l'Église : le moindre soupçon de ce genre serait absurde. Pourtant, ce ne peut être par hasard, par ignorance ni par négligence que la nature est ici venue remplacer la substance. Pourquoi cette substitution s'est-elle opérée ? Pour un motif apostolique, je crois, et généreusement chrétien. On veut faciliter aux fidèles l'accès des textes liturgiques. On le veut si ardemment qu'on va jusqu'à éliminer du français certains mots théologiquement précis, pour leur en substituer d'autres qui le sont moins, mais dont on pense, à tort ou à raison, qu'ils « diront quelque chose » aux simples fidèles. De même nature semble plus facile à comprendre que de même substance. Ce l'est, en effet, si on prend ce terme à la lettre, et c'est bien là ce que pensaient les Ariens, mais les liturgistes du texte ne pensent certainement pas que le Fils soit d'essence semblable au Père. Ils ne le pensent, ni le disent, ni ne veulent le dire ; alors la seule manière sûre d'exclure ce faux sens est de maintenir le consubstantialem Patri de la tradition. Il serait troublant de penser qu'une sorte d'avachissement de la pensée théologique puisse tenter certains de se dire qu'au fond ces détails techniques n'ont guère d'importance. Car à quoi bon faciliter l'acte de croire, s'il faut pour cela délester d'une partie de sa substance le contenu même de l'acte de foi ? »

Cette question de la place de la langue parlée dans la liturgie est essentielle, elle pose la question des traductions (le Pape émérite Benoît XVI a retardé à plusieurs reprises la publication de textes en raison de ces problèmes de traduction) et donc de l'unité, de l'unicité de la célébration de la messe (quel qu'en soit le rite).